



Sochaux, le 06 Janvier 2015

Déclaration au C.E de mise en place Réunion du 08 janvier 2015

Les élections professionnelles qui se sont déroulées les 15 et 16 décembre 2014 ont donné la CGT en tête des suffrages exprimés à hauteur de 45%. Ce pourcentage de voix place notre Organisation Syndicale largement devant. Nous souhaitons que cet évènement ne soit pas minoré car cela reviendrait à dénigrer l'importance des actions, propositions et prises de positions effectuées par la CGT lors des quatre dernières années. Il s'agit surtout de tenir compte de l'avis exprimé par les salariés dans les urnes.

Nous voudrions que cet avis soit entendu:

- *En matière d'emploi* : L'effectif du site de Sochaux a fortement baissé au cours des 5 dernières années et continue à diminuer. Aujourd'hui, nous ne sommes plus que 10 198 contre 12 063 en 2009, soit une perte de 1865 postes au total. En même temps, la direction poursuit un recours totalement abusif de la précarité, au détriment des salariés qui la subissent mais aussi au détriment d'un fonctionnement normal de l'entreprise. Il est incompréhensible que 823 salariés de production soient sous contrat d'intérim alors qu'ils assurent l'activité normale de l'entreprise et devraient donc être en CDI.

La CGT s'inquiète également fortement concernant les menaces de délocalisation et d'externalisation de certaines activités de DRD et de DSIN qui vont engendrer de nouvelles pertes d'emplois et de qualifications importantes. Nous sommes également très préoccupés concernant les Risques Psycho-Sociaux qui sont en perpétuelle augmentation. Cela est un vrai problème de société qu'il ne faudrait pas banaliser

- *En matière de Conditions de Travail* : Les suppressions de postes et d'emplois, la précarité, l'augmentation de la productivité horaire sont autant de sources de fatigue, de stress, de burn-out et de maladies professionnelles. La direction est systématiquement dans le déni de cette dégradation des conditions de travail. Il est anormal que les instances représentatives du personnel, comme les DP et les CHSCT, ne soient pas entendus. Les CHSCT doivent être consultés lors de chaque modification importante des conditions de travail de salariés.
- *En matière de flexibilité des horaires* : les salariés expriment leur ras-le-bol de la modulation hebdomadaire, avec des semaines de 3 ou 4 jours suivies par des semaines de 7 jours au gré du moindre aléa, désorganisant ainsi la vie personnelle et familiale des salariés. Sans parler des heures supplémentaires imposées et non payées en fin de journée, disposition prévue dans l'accord de compétitivité.
- *En matière de salaire* : La faiblesse des rémunérations, le gel des salaires, la disparition de certaines primes accroissent les difficultés des salariés et de leur famille. Cela est d'autant plus inacceptable dans une période où le Groupe PSA a renoué avec les bénéficiaires en 2014. Les salariés attendent donc une mesure salariale significative, forte et uniforme.

Plus généralement, la CGT s'inquiète de la politique de chantage à l'emploi mise en place par la direction en utilisant des arguments qui consistent à faire croire aux salariés qu'ils représentent un coût pour l'entreprise alors que, sans eux, il n'y aurait aucune création de richesse possible. La direction utilise ce chantage, tant au niveau national, qu'europpéen et international dans le but d'augmenter ses propres richesses et celles des actionnaires (à des niveaux exorbitants).

La CGT pense que la survie de notre entreprise ne se fera pas en appliquant toujours plus de reculs sociaux, elle se fera avec un niveau d'investissement suffisant pour fabriquer des produits réellement compétitifs. Elle se fera également avec l'ensemble des salariés du groupe, des salariés bien traités et bien formés. Le bien-être au travail est un élément clé pour nous permettre d'être plus performants et non pas l'inverse.